



**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation à la réunion de la Commission de
l'éducation, de la communication et des affaires culturelles
de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)**

**Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la
Francophonie (APF)**

**Cotonou, Bénin
Les 3 et 4 mai 2017**

Rapport

La délégation parlementaire de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) qui a participé à la réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (Commission), tenue à Cotonou (Bénin), les 3 et 4 mai 2017, a l'honneur de présenter son rapport.

Composée de monsieur **Marc Serré**, député, la délégation était accompagnée de monsieur Jean-François Lafleur, secrétaire administratif de la Section.

Outre la Section canadienne, les sections suivantes étaient représentées : Belgique/Fédération Wallonie-Bruxelles, Burkina Faso, Cameroun, France, Mali, Sénégal, Suisse et Togo.

La cérémonie d'ouverture débute par un discours de monsieur **Didier Berberat**, conseiller aux États (Suisse) et président de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF, suivi du discours du président de la Section Béninoise, monsieur **Adrien Houngbédji**, également président de l'Assemblée nationale du Bénin.

Les membres de la Commission s'étant présentés, la Commission adopte à l'unanimité l'ordre du jour ainsi que le compte rendu de la dernière réunion de la Commission, à Madagascar en juillet 2016.

Prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation

Monsieur **Christian Levrat**, sénateur (Suisse), présente un rapport sur la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation. Ce rapport s'arrime sur la Stratégie adoptée par l'ONU en 2006 à cet effet. Il présente un plan d'action visant à renforcer le dialogue entre les états afin de poursuivre la lutte contre ces deux problématiques en intervenant aux niveaux international et national. Le plan suggère aussi un volet éducatif : favoriser une meilleure connaissance des cultures, ce à quoi adhère la députée du **Cameroun**.

Selon le sénateur Suisse, il faut renforcer la sécurité sur les réseaux sociaux et informer les gens sur l'utilisation de ces réseaux. L'inégalité des sexes doit être combattue, notamment en intensifiant les mesures de prévention de la violence faite aux femmes. Il faut aussi des actions positives afin d'intégrer les communautés étrangères. Le sénateur soumet quatre points à inclure dans les interventions : un dialogue interreligieux, relativiser les dispenses, renforcer l'égalité des sexes et poursuivre dans le sens de la dé radicalisation.

Une députée du **Mali** affirme que, dans son pays, un réseau s'est formé afin de lutter contre l'extrémisme violent. On y favorise, entre autre, le dialogue entre les générations. Sur ce dernier point, un député du **Burkina Faso** encourage ce genre de dialogue et sur l'égalité des sexes. Il encourage à ne surtout pas établir un nouveau rapport de domination entre les sexes.

Il faut aussi, selon **Philippe Mouiller**, sénateur (France), accompagner nos migrants. Il faut poursuivre dans le message d'intégration que l'on veut véhiculer pour éradiquer cet extrémisme.

Il faut éviter les situations d'exclusion selon un député du **Bénin**. Par exemple, il soutient que la non-reconnaissance des diplômes étrangers peuvent devenir des occasions d'exclusions plutôt que des outils d'intégration puisque ces exclus peuvent trouver la valorisation dans la radicalisation.

Prix Senghor-Césaire

Didier Berberat, conseiller aux États (Suisse) et président de la Commission présente les modifications proposées au prix Senghor-Césaire, notamment en vue d'obtenir un financement plus stable du prix, avoir un jury plus diversifié et finalement, la possibilité de proposer plus d'une candidature par Section.

Marchandisation de l'éducation

Philippe Mouiller, sénateur (France), présente à la Commission un rapport sur la marchandisation de l'éducation où il souligne notamment le sous-financement des infrastructures publiques. L'offre en éducation doit augmenter et suivre les besoins de financement. Cette offre doit aussi être pertinente et suivre en quelque sorte les besoins du marché du travail. L'offre privée ne doit pas faire baisser la qualité de l'enseignement. Finalement, la qualité des diplômes et de la formation dispensée doivent être suivies, et leurs niveaux adéquats. Tout cela devrait être surveillé par un organisme de supervision.

Une députée du **Cameroun** croit que, pour cette même formation, il doit y avoir une préoccupation quant à la langue dans laquelle elle est dispensée. L'anglais est quelquefois la langue utilisée dans la Francophonie et on doit y voir. On le voit dans les manuels scolaires également. Selon un député du **Burkina Faso**, bien que l'admission aux programmes post-secondaires soit en nombre important, le taux de diplomation laisse parfois à désirer. Il ne faut pas négliger la qualité de l'enseignement. On doit trouver une base commune quant à la qualité de l'éducation offerte et son contenu.

Éducation civique et citoyenne

Un député de la **Belgique/Fédération Wallonie-Bruxelles** présente, pour la rapporteure de la Section québécoise, un rapport sur l'éducation civique et citoyenne. Ce rapport vise à lutter contre la radicalisation par l'insertion dans le curriculum scolaire d'un programme pour y sensibiliser les jeunes. Finalement, il note quelques exemples à travers la Francophonie.

Association des professeurs de français du Bénin (APFB)

La Commission auditionne l'Association des professeurs de français du Bénin (APFB) qui fait état de la situation des enseignants. L'APFB présente ses programmes d'enseignement et les valeurs qui transcendent leur pratique comme l'enseignement des valeurs religieuses, le respect des droits des femmes et des enfants.

De plus, l'APFB fait état des diverses initiatives pour développer l'esprit créatif, l'ouverture sur les arts et la culture générale, la sensibilisation des élèves sur les droits des femmes et des enfants et contre l'extrémisme religieux.

Les membres de la Commission accueillent favorablement les idées de l'APFB, mais déplorent le manque de ressources pour la réalisation des projets de l'APFB et se questionnent à savoir comment l'APF et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) peuvent soutenir ces initiatives. Un député du **Togo** se demande s'il serait possible de se concentrer sur un ou deux projets et les mener du début à la fin plutôt que de multiplier les interventions, question d'efficacité. De plus, un député du **Bénin** se demande si l'arrimage des projets avec des intérêts privés favoriserait un meilleur financement.

Finalement, l'APFB souhaiterait que leurs initiatives s'inscrivent dans un programme d'éducation uniforme au pays avec le soutien de l'État.

Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF)

La Commission auditionne Monsieur **Emile Tanawa**, directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF). Il présente le rôle fédérateur de l'IFEF en termes d'éducation et de formation, notamment en fournissant de l'expertise technique pour élaborer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques éducatives au sein des pays membres de l'OIF.

Monsieur **Tanawa** explique aussi que par le biais d'initiatives internationales multiples l'IFEF tente d'assurer une formation équitable inclusive et de qualité ; susciter l'innovation techno-pédagogique en connectant leurs clients; démocratiser l'accès aux ressources pédagogiques par des sessions d'orientation et d'information ; intervenir au niveau de la formation des jeunes et leur insertion professionnelle. Tout cela en renforçant la formation francophone.

Un député du **Burkina Faso** s'inquiète que tous les pays d'Afrique francophone puissent disposer des mêmes moyens, d'une infrastructure minimale pour dispenser leur programme éducatif et surtout qui respecte les différentes réalités socio-culturelles tout en restant à l'écart de l'endoctrinement. La députée du **Mali** souligne aussi qu'il y a fort à faire pour publiciser et faire connaître ces programmes. Toujours selon elle, il y a pénurie de maîtres « titulaires », de professeurs en bonne et due forme. Il faut investir, légiférer en ce sens et encadrer la profession. Ce serait la solution préconisée par l'IFEF.

Finalement, les membres de la Commission étaient d'accord pour constater qu'il faut aussi agir sur les conditions de travail des enseignants et leurs outils de travail.

Table ronde sur les tendances démographiques en Afrique francophone, enjeux et implications en matière de financement de l'Éducation

Monsieur **Armand Philippe Tobossi**, Démographe et chargé de Programme dynamique de population (UNFPA), madame **Lydiene Epoube** députée (Cameroun), Présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF ainsi que monsieur **Emile Tanawa**, Directeur de l'IFEF, ont présenté ces tendances aux membres de la Commission.

Ils ont dénoté que, tout comme les membres de la Commission, la forte croissance de la population francophone de l'Afrique et conséquemment l'âge moyen en baisse (47%

ont moins de 15 ans en Afrique) font une forte pression à la hausse sur les besoins en général en matière d'éducation. Les besoins sont criants en personnel enseignant, en salle de classe, en matériel pédagogique, en soutien et en infrastructure scolaire en général.

Tous ces besoins ont des coûts et les moyens financiers manquent déjà de façon marquée. Le secteur privé comble certains besoins et l'offre ne cesse de croître. Cependant, le problème de la qualité de l'enseignement et, conséquemment le niveau de qualité des diplômes, se pose de façon sérieuse.

Dans ce contexte socio-économique, le défi majeur, selon l'IFEF, est de réaliser une adéquation entre cette poussée démographique d'une part, la croissance économique et le déploiement d'une politique appropriée de répartition des revenus et de gestion des solidarités d'autre part.

Toujours selon cet organisme, il faut intervenir pour améliorer le capital humain. Il faut améliorer son accès à l'éducation; aux soins de santé et d'hygiène et de planification familiale tout en mettant l'emphase sur l'amélioration du potentiel des femmes africaines. Ce à quoi une députée du Cameroun acquiesce. Elle rappelle l'importance pour les femmes de pouvoir décider pour elles-mêmes quant aux questions de santé, de reproduction et avoir un accès libre à ces services. Pour ce faire, il faut un changement important dans les pratiques socio-culturelles.

Divers

La Commission a adopté une résolution sur la marchandisation de l'éducation. Elle a adopté également une résolution émanant du Parlement Francophone des Jeunes «Étudier en français » ainsi qu'une dernière résolution conjointe avec le Réseau des femmes parlementaires sur les Droits sexuels et reproductifs.

La Commission souhaite poursuivre une réflexion suivant la Table ronde sur les tendances démographiques en Afrique francophone, enjeux et implications en matière de financement de l'Éducation.

Finalement, la Commission a formulé le souhait d'entreprendre une discussion sur les droits d'auteurs en Afrique. Elle se réunira le 9 juillet 2017 à Luxembourg.

Respectueusement soumis,

Darrell Samson, député
Président de la Section canadienne de l'Assemblée
parlementaire de la Francophonie (APF)

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
ACTIVITÉ	Réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
DESTINATION	Cotonou, Bénin
DATES	Les 3 au 4 mai 2017
DÉLÉGATION	
SÉNAT	
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Marc Serré
PERSONNEL	M. Jean-François Lafleur
TRANSPORT	12 678,62 \$
HÉBERGEMENT	1 487,02 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	645,96 \$
CADEAUX OFFICIELS	74,60 \$
DIVERS	99,72 \$
TOTAL	14 985,92 \$